

Communiqué de presse
Marseille, le 8 décembre 2021

Pôle emploi et Prism'emploi PACA renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi et Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 8 décembre 2021.

Cet accord est une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé le 12 mai 2021.

Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et de la branche du travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds-d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres ;
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi ;
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

PÔLE EMPLOI PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

→ 4 600 collaborateurs, 60 agences et 4 points relais

→ 210 lieux partenaires d'accès à internet pour faciliter les démarches en ligne

→ 561 600 offres d'emplois recueillies en 2020

→ 358 093 retours à l'emploi en 2020

→ 84,3 % des entreprises satisfaites des services de Pôle emploi en 2020

→ 240 évènements #versunmetier réalisés chaque mois par les agences en 2020 (hors périodes de confinement)

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Plus de 50 569 salariés intérimaires en équivalent temps plein en 2020.
- 932 agences d'emploi sur le territoire
- Représente 6,5% de l'emploi intérimaire en France

« Prism'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur est très fier de faire partie des premières régions à avoir mis en place ce nouvel accord de coopération entre Pôle emploi et les agences d'emploi sur le territoire. Nous sommes pleinement conscients de l'importance de la collaboration sur le terrain entre le secteur public de l'emploi et les acteurs privés, pour favoriser la rencontre entre les entreprises qui recrutent et les professionnels en recherche. Dans ces démarches, l'intérim est un véritable tremplin vers l'emploi durable et l'insertion professionnelle », déclare **Fabrice Greffet, Président de Prism'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

« Pôle emploi développe des coopérations avec les acteurs de l'intérim dans les territoires, notamment en faveur de la formation et du relais des mesures gouvernementales d'aides à l'emploi. Ainsi nous amplifions nos capacités d'accompagnement des entreprises, notamment dans les secteurs en tension », complète **Pascal Blain, Directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.**



Pascal Blain directeur régional de Pôle Emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur (à gauche) et Fabrice Greffet, président de Prism'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur (à droite).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
Juliette.prost@plead.fr

Lylia Abbes
Tél. 04 91 16 88 75
Port. 06 10 64 12 37 .
lylia.abbes@pole-emploi.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Occitanie, Pôle emploi s'appuie sur 77 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

<https://www.observatoire-emploi-ara.fr/>



Communiqué de presse
Balma, le 8 décembre 2021

Pôle emploi et Prism'emploi Occitanie renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi Occitanie et Pôle emploi Occitanie ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 8 décembre 2021.

Cet accord est une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et de la branche du travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds-d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres ;
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi ;
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

PÔLE EMPLOI OCCITANIE

→ 5 500 collaborateurs au sein de 77 agences et relais de proximité

→ Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire

Offres déposées à Pôle emploi

	2019	2020	2021 (janv à novembre)
Nombre d'offres	317 519	230 952	306 877
dont Etablissements de travail temporaire	73 221	45 757	59 884
Part	23%	20%	20%

source : Pôle emploi Occitanie, données brutes

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN OCCITANIE

- Plus de 53 937 salariés intérimaires en équivalent temps plein en 2020.
- 864 agences d'emploi sur le territoire
- Représente 6,9% de l'emploi intérimaire en France

« La région Occitanie est fière d'être parmi les premières à établir ce nouvel accord de coopération entre Pôle emploi et les agences d'emploi sur le territoire. Tous les jours, nous mesurons l'importance de la collaboration entre service public et agences d'emploi sur le terrain pour accompagner les demandeurs d'emploi vers l'emploi durable, grâce à l'intérim. Désormais, nous allons pouvoir démultiplier l'impact de notre action sur le terrain. », déclare **Joël Evrard, Président de Prism'emploi Occitanie.**

« La situation économique actuelle doit nous conduire à unir nos expertises et renforcer notre coopération pour accompagner les demandeurs d'emploi et pour répondre aux besoins du marché et des entreprises de la région Occitanie, à travers les opportunités que peut générer l'intérim. Cet accord crée une nouvelle synergie entre nos deux entités », précise **Thierry Lemerle, Directeur régional de Pôle emploi Occitanie.**



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Occitanie, Pôle emploi s'appuie sur 77 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

<https://www.observatoire-emploi-ara.fr/>